

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

A.J. ROBICHON

Les associations agricoles en Belgique
de Max Turmann

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1909, tome 11, p. 260-265

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Les Associations agricoles en Belgique (1)

Renonçant à leurs préjugés, les agriculteurs, à la suite des ouvriers industriels, ont recouru aux avantages de la coopération et de la mutualité. Ils sont sortis d'un isolement séculaire et se sont groupés en associations agricoles. Elles ont pris, durant ces dernières années, un essor prodigieux. C'est là un fait économique important, auquel M. Max Turmann, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Fribourg, a consacré son dernier ouvrage :

Les Associations agricoles en Belgique.

M. Max Turmann a limité son étude à la Belgique « pour donner plus de précision à ses recherches. » Quelques particularités intéressantes des groupements ruraux belges ont également déterminé son choix. Signalons leur rapide développement et leurs tendances politiques ou religieuses fortement marquées. En Belgique, la lutte électorale se livre sur tous les domaines. Elle est d'autant plus vive, que les partis en présence, - catholiques et socialistes — disposent de forces à peu près égales.

Les Associations agricoles belges sont de création récente. Elles datent de 1890. Les « Ligues agricoles » sont les plus importantes d'entre elles et par le nombre de leurs membres et par les services rendus aux cultivateurs. Elles relèvent toutes d'un organisme central dont le ressort s'étend à des régions plus ou moins vastes. Le but des diverses sections locales est déterminé par les besoins de la contrée. Les unes s'occupent de l'achat en commun d'engrais chimiques, de machines agricoles ou encore d'ustensiles de laiterie.

(1) Librairie Lecoffre, J. Gabalda et Cie, Paris.

Ailleurs, nous avons un crédit agricole, une caisse d'assurance contre la mortalité des bêtes de l'espèce bovine, une laiterie coopérative, et, par-ci, par-là, un syndicat d'élevage. S'appuyant sur les statistiques officielles fournies par le département de l'agriculture, M. Max Turmann affirme que presque tous les groupements « ont vu leur nombre et celui de leurs membres, doubler, tripler et même quelquefois quintupler en ces six ou sept dernières années. » ⁽¹⁾

L'emploi de plus en plus généralisé des engrais chimiques et des machines agricoles, en un mot, l'industrialisation de l'agriculture, a beaucoup contribué — non seulement en Belgique, mais dans tous les pays — à la création d'associations rurales, et à leur développement.

Par l'achat en commun, les agriculteurs se procurent à meilleur compte, des azotates et des phosphates de première qualité. — Le paysan fait une épargne de temps et d'argent — surtout à notre époque où la main d'oeuvre est si chère — en employant pour ses travaux des faucheuses, batteuses, semoirs, charrues à vapeur, etc. Mais il dispose rarement d'un capital suffisant pour en faire l'acquisition. Et, à supposer qu'il le possède, comme ces machines ne sont utilisables que quelques journées par an, il ferait un placement de fonds désavantageux. D'où, la nécessité de s'unir pour créer une institution de crédit, une Caisse Raiffeisen, par exemple, qui avance la somme nécessaire à l'acquisition de la machine convoitée, dont les agriculteurs se servent à tour de rôle. A côté de ces causes générales, universelles, du développement des associations agricoles, il en est de particulières à la Belgique. Ce sont l'intervention des pouvoirs publics et l'initiative privée au service d'un parti politique.

⁽¹⁾ Op. cit., p. 10.

Le gouvernement belge a fondé des instituts agricoles de différents degrés et fait donner des cours d'agriculture dans les écoles moyennes et les écoles normales primaires. Il a ouvert, à l'intention des jeunes filles de la campagne, des écoles ménagères agricoles dont le but est de leur donner « un enseignement en harmonie avec les occupations qui leur incomberont, de former des fermières actives et intelligentes, sachant diriger la basse-cour et le ménage et seconder utilement l'homme des champs dans tous ses travaux. » ⁽¹⁾ Notons aussi, comme très intéressantes, les écoles temporaires et volantes de laiterie. Des spécialistes passent de village en village, et donnent aux jeunes filles un cours théorique et pratique de quelques semaines sur l'utilisation du lait, la fabrication du beurre et du fromage.

Le département de l'agriculture pousse les cultivateurs à l'association par une active propagande. Il fait distribuer des brochures, des statuts-modèles de sociétés et envoie des agronomes de l'Etat, donner des conférences dans les localités qui en font la demande.

Voilà, dans ses grandes lignes, l'action du gouvernement sur le terrain agricole. Ajoutez encore les subsides souvent élevés qu'il alloue annuellement à de nombreux groupements ruraux.

M. Max Turmann étudie successivement, dans son histoire et ses résultats, l'action socialiste et l'action catholique.

La première est la plus récente et de beaucoup la plus faible. Ce n'est qu'au lendemain des élections législatives de 1896 qui assuraient aux socialistes la majorité dans les centres industriels, que les chefs du Parti Ouvrier songèrent à gagner les campagnes — terræ incognitæ — comme les appelait M. Vanderwelde

⁽¹⁾ Op., cit., p. 49.

— aux doctrines nouvelles. Ils entreprennent une enquête sur la situation politique et économique des agriculteurs et organisent des Congrès agricoles suivis par des intellectuels, des ouvriers industriels et par une poignée de paysans. A celui de Nivelles — 1897 — ils décrètent que la création d'associations mutualistes et coopératistes serait une propagande efficace. A Bruxelles — 1901 — ils adoptent un programme précis, recommandant, parallèlement à l'action coopératiste, l'institution de mutualités subdivisées en sections syndicales avec cercles d'études, bibliothèques, et l'établissement, par canton, de syndicats d'ouvriers de métier. On prévoit aussi l'organisation de missions socialistes et on compte beaucoup sur l'action de la presse ouvrière.

Il faut bien reconnaître que les théories socialistes s'infiltraient peu à peu dans les campagnes. Elles trouvaient des propagateurs zélés parmi les ouvriers qui, habitant hors des villes par économie, se rendent chaque jour à leur usine par les trains-ouvriers à tarifs réduits. Restait à établir le socialisme agraire, mission confiée aux associations agricoles divisées en trois groupes. Les unes font de la propagande doctrinale au moyen des cercles d'études sociales. D'autres se proposent la fondation de syndicats d'ouvriers agricoles à base de mutualité. Ces syndicats ne prospèrent que dans les régions de prolétariat agricole. Le troisième groupe — celui des coopératives de production ou de consommation, de vente et d'achat — étend, de jour en jour son champ d'activité.

Les coopératives socialistes ont leurs magasins dans les centres urbains, d'où partent les camions se dispersant à travers la campagne, et vendant aux cultivateurs des articles de consommation, (pain, épicerie, etc.)

Les sociétés de production sont représentées dans la Belgique rouge par trois laiteries coopératives.

L'association des « Campagnards socialistes » fait pendant aux syndicats catholiques d'achat et de vente.

Elle s'occupe de mutualité, crée dans son sein des cercles d'étude, des bibliothèques, fait aménager des salles de récréation, en un mot, attire la masse par tous les moyens possibles. Les chefs socialistes préconisent les « Campagnards socialistes » comme le type idéal d'association de propagande.

On le voit, le parti ouvrier lutte avec vigueur. Néanmoins il y a encore entre ses œuvres et celles des catholiques une « effrayante disproportion » suivant les paroles de M. E. Vanderwelde.

Le promoteur du mouvement coopératif catholique fut un prêtre, M. l'abbé Mallaerts, curé de Goor. Il fonda dans sa paroisse le premier Boerengilde belge, association professionnelle agricole à base religieuse, embryon de la puissante organisation du Boerenbund comprenant en 1891, 49 ghildes et 450 en 1900, avec un total de 40.000 membres.

Dans toutes les provinces belges, nous trouvons un prêtre comme fondateur des groupements ruraux. Ils sont excellemment préparés à ce rôle par les cours agronomiques professés dans les collèges ecclésiastiques.

Les membres des associations agricoles se recrutent surtout parmi les petits cultivateurs. Les ouvriers de campagne, ne possédant rien à assurer, entrent de préférence dans les sociétés de secours mutuels.

Les moyens de propagande des catholiques sont les mêmes que ceux des socialistes : la presse, les conférences, les consultations agricoles gratuites, les congrès, etc.

Il serait fastidieux d'énumérer les différentes ligues existant tant en pays flamand qu'en Wallonie. Elles

déploient leur activité dans tous les sens de la coopération et de la mutualité.

Notons cependant qu'elles comprennent 120.000 membres, au bas mot, et qu'elles ont totalement modifié la vie économique à la campagne, pour le plus grand bien des agriculteurs.

Dans la seconde partie de son livre, M. Max Turmann considère en lui-même chaque type de groupement rural. Cette étude, très détaillée, sera de grande utilité à ceux « que préoccupent les questions d'organisation pratique. »

En terminant cette rapide analyse, nous espérons contribuer à la diffusion de l'ouvrage de M. Max Turmann, dont la lecture produira de précieux résultats. D'aucuns y puiseront des encouragements à se mettre à l'œuvre, d'autres trouveront le moyen d'améliorer leur système coopératif et il sera pour les cercles d'études, une mine inépuisable de sujets.

A. J. ROBICHON